



HAL
open science

CRDT - Centre de Recherche droit et territoire(s) Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CRDT - Centre de Recherche droit et territoire(s). 2017, Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA. hceres-02030506

HAL Id: hceres-02030506

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02030506v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de l'unité :

Centre de Recherche sur la Décentralisation Territoriale

CRDT

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université Reims Champagne-Ardenne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Maryse Deguerge, présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.
Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Centre de Recherche sur la Décentralisation Territoriale
Acronyme de l'unité :	CRDT
Label demandé :	EA
N° actuel :	EA 3312
Nom du directeur (2016-2017) :	M. Serge PUGEAULT
Nom du porteur de projet (2018-2022) :	M. Serge PUGEAULT

Membres du comité d'experts

Présidente :	M ^{me} Maryse DEGUERGUE, Université Paris 1
Experts :	M. Mathieu DOAT, Université de Perpignan M. Éric FOURE, Université Lille 2 (représentant des personnels d'appui à la recherche) M. Vincent VALENTIN, IEP de Rennes (représentant du CNU)
Délégué scientifique représentant du HCERES :	M. Marc PICHARD
Représentant des établissements et organismes tutelles de l'unité :	M. Didier MARCOTTE, Université Reims Champagne-Ardenne
Directeurs ou représentants de l'École Doctorale :	M. Jean-Louis HAQUETTE, ED n° 555, SHS « Sciences de l'Homme et de la Société » M. Philippe ODOU, ED n° 555, SHS « Sciences de l'Homme et de la Société »

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le Centre de Recherche sur la Décentralisation Territoriale (CRDT) est une unité de recherche créée à la fin des années 1970, bénéficiant du statut d'Équipe d'Accueil (EA 3312). Le CRDT (classé A lors de la précédente évaluation) a été distingué d'une mention d'excellence par l'Institut Montaigne en 2008. Il est membre fondateur du GIS GRALE CNRS (Groupement de Recherche sur l'Administration Locale en Europe - Groupement d'Intérêt Scientifique - Centre National de la Recherche Scientifique) et participe à la rédaction de l'annuaire des collectivités locales. Il est également membre fondateur du GRIDAUH (Groupement de Recherche sur les Institutions et le Droit de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Habitat) et rédige la chronique « Aménagement du territoire » de l'Annuaire Français du Droit de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Habitat (AFDAUH).

L'unité est localisée à l'Université de Reims, bâtiment 13 - Recherche, 57 rue Pierre Taittinger, Reims. Le CRDT étant indépendant de la faculté de droit, et étant localisé dans le bâtiment dédié à la recherche, il bénéficie d'un espace de 250 mètres carrés.

Équipe de direction

L'unité a été dirigée pendant la période évaluée par M. Jean-Claude NEMERY, assisté d'un comité directeur composé de deux directeurs adjoints, MM. Serge PUGEAULT et Olivier DUPERON, d'un directeur des études, M. Marc LEROY, ainsi que de M. Laurent DERBOULLES et de M. Fabrice THURIOT.

Depuis le 1^{er} septembre 2016, et pour le contrat à venir, la direction de l'unité est assurée par M. Serge PUGEAULT, assisté de deux directeurs adjoints, MM. Olivier DUPERON et Thomas HOCHMANN.

Nomenclature HCERES

Domaine scientifique : SHS Sciences humaines et sociales.

Domaine disciplinaire : SHS2 Normes, institutions et comportement sociaux.

Sous-domaine disciplinaire : SHS2-1 Droit.

Domaine d'activité

Droit des collectivités territoriales. Droit public.

Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2016	Nombre au 01/01/2018
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	29	28
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	4	4
N4 : Autres chercheurs et enseignants-chercheurs (ATER, post-doctorants, etc.)		
N5 : Chercheurs et enseignants-chercheurs émérites (DREM, PREM)	1	
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)		
N7 : Doctorants	41	
TOTAL N1 à N7	75	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées ³	18	

Bilan de l'unité	Période du 01/01/2011 au 30/06/2016
Thèses soutenues	20
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	
Nombre d'HDR soutenues	2

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Le Centre de Recherche sur la Décentralisation Territoriale (CRDT) est depuis quarante ans une unité de recherche active en droit des collectivités territoriales. L'unité a développé pendant la période évaluée quatre axes de recherche : la décentralisation reconfigurée ; l'état territorial refondé ; les politiques et les services publics dans les territoires ; les approches européennes et internationales, théorie du droit et droits de l'Homme. Un axe de recherche original sur la vigne et le vin, développé par l'URCA dans la perspective de la valorisation de ce patrimoine, en lien étroit avec le CRDT, perdure et fait l'objet d'une reconnaissance particulière par le classement au Patrimoine mondial de l'UNESCO (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization) du Champagne et par une chaire Jean Monnet. L'unité se compose d'une trentaine de chercheurs qui travaillent chacun sur un ou deux axes dans une perspective globale et interdisciplinaire.

Consécutivement au changement de son équipe directoriale en septembre 2016, il opère une évolution vers un laboratoire de droit public général, ce qui l'amène à vouloir changer d'appellation sans modifier son acronyme. Ce sera désormais le Centre de Recherche Droit et Territoire(s). Il entend développer une réflexion sur le droit et les territoires dans le contexte international et européen de la décentralisation et du fédéralisme autour de trois axes de recherches différenciés. Il souhaite également ouvrir ses champs de recherches sur la théorie du droit et les droits de l'homme.

Après avoir développé des thématiques uniquement centrées sur les réformes territoriales successives et avoir participé activement aux travaux du GRALE et du GRIDAUH, le CRDT ressent le besoin d'une certaine émancipation par rapport à ces réseaux et la nécessité de développer des projets avec la Région du Grand Est et ses cinq universités.

Il bénéficie de trois principaux atouts. D'abord, le CRDT bénéficie de l'appui de chercheurs en science politique et en géographie ainsi que de nombreux réseaux en France (GRALE, GRIDAUH, Réseau des Finances locales) et à l'étranger, ce qui atteste de son rayonnement et de son attractivité. Par ailleurs, le développement pérenne de la valorisation du patrimoine du Champagne, par l'intermédiaire de l'Institut de la vigne et du vin, est une véritable réussite (Chaire Jean Monnet, université d'été) et atteste d'un ancrage effectif dans le territoire et l'environnement économique. Enfin, l'unité jouit d'un encadrement administratif remarquable et de locaux spacieux.

Toutefois, deux points mériteraient d'être reconsidérés : d'une part, le renforcement du travail collectif, comme la nouvelle équipe semble vouloir l'initier ; d'autre part, la valorisation des recherches de l'unité par un nombre de doctorants significatif, par une meilleure association des jeunes chercheurs à la vie du CRDT et par une articulation des activités plus efficace avec l'école doctorale.

Sur le plan de la recherche, une réflexion plus théorique sur les concepts mobilisés par l'articulation du droit et des territoires pourrait être menée. Le développement durable par exemple pourrait constituer un levier de réflexion.